L'EXPO #JE DESSINE

ATTENTATS DE JANVIER 2015. SOLIDARITÉ. LIBERTÉ DE CONSCIENCE. LAÏCITÉ. LIBERTÉ D'EXPRESSION. HUMOUR.

LA JEUNESSE DESSINE POUR DIRE NON AU TERRORISME

Dessins clés, introduction aux valeurs de la République et initiation à la lecture d'une caricature de presse.

À partir de six dessins d'enfants et d'adolescents envoyés à la rédaction de *Charlie Hebdo* après les attentats de janvier 2015 et issus du projet pédagogique #Jedessine, il s'agit d'acquérir une méthodologie pour analyser un dessin ou une image, de susciter la parole en articulant des temps d'observation, d'échange et d'explications, et d'aborder progressivement des thématiques essentielles traitées dans le dessin de presse satirique :

- le terrorisme et le fanatisme religieux
- la fraternité et le refus des discriminations
- la liberté de conscience et la laïcité
- la liberté d'expression et ses limites
- l'humour et la connivence avec le lecteur

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

LES ATTENTATS ISLAMISTES DE JANVIER 2015 : RAPPEL DES FAITS

• **Le 7 janvier 2015**, un mercredi (jour de la conférence de rédaction), deux hommes armés de kalachnikovs, Chérif et Saïd Kouachi, font irruption au siège de la rédaction du journal *Charlie Hebdo*.
Ils blessent quatre personnes très grièvement :
- Riss, dessinateur et directeur de l'hebdomadaire
- Philippe Lançon, écrivain
- Fabrice Nicolino, journaliste spécialisé dans l'écologie
- Simon Fieschi, webmaster du journal

Ils assassinent douze personnes :
- Frédéric Boisseau, agent de maintenance du bâtiment
- Franck Brinsolaro, officier de sécurité
- Cabu, dessinateur
- Charb, dessinateur et directeur de la rédaction
- Honoré, dessinateur
- Tignous, dessinateur
- Wolinski, dessinateur
- Mustapha Ourrad, correcteur
- Bernard Maris, économiste
- Elsa Cayat, psychanalyste
- Michel Renaud, journaliste et fondateur du festival *Carnet de voyage*
- Ahmed Merabet, gardien de la paix

Les terroristes revendiquent leurs actes au nom d'AQPA (Al-Qaïda dans la péninsule arabique) et sont abattus deux jours plus tard par les forces de l'ordre à l'imprimerie de Dammartin-en-Goële. C'est la première fois, en France, que des journalistes sont la cible d'un attentat au sein même d'un journal. C'est la première fois qu'on cherche à décimer une rédaction entière.

• **Le 8 janvier 2015**, à Montrouge, Amedy Coulibaly assassine Clarissa Jean-Philippe, policière municipale, et blesse grièvement un autre policier.

• **Le lendemain, le 9 janvier 2015**, le terroriste s'introduit dans le magasin Hyper Cacher de la Porte de Vincennes, à Paris. Il prend en otage seize personnes et en assassine quatre :
- Yohan Cohen
- Philippe Braham
- François-Michel Saada
- Yoav Hattab.

Amedy Coulibaly revendique son acte au nom de l'État islamique. Il est tué par la police après l'assaut du RAID.

Noé
10 ans, CM2

LA PEUR FACE À LA TERREUR

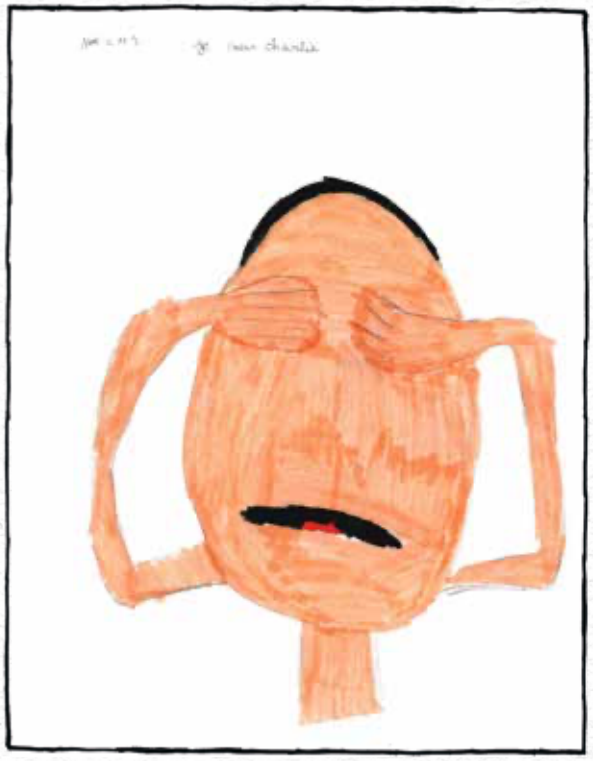

© Dessinez Créez Liberté

Description : que voit-on sur ce dessin ?

Le visage d'un enfant qui se cache les yeux avec ses deux mains.

Contexte : à quoi le dessinateur fait-il référence ?

Ce dessin a été envoyé comme des milliers d'autres à la rédaction du journal *Charlie Hebdo* après les attentats de janvier 2015. Il a été réalisé par Noé, un enfant de 10 ans à l'époque.

Interprétation : que veut nous dire Noé ?

Comment expliquer le geste du personnage ? Pourquoi se cache-t-il les yeux ? Quels peuvent être les sentiments du personnage ? Peut-être pleure-t-il et sèche-t-il ses larmes. Peut-être se cache-t-il les yeux pour ne plus voir l'horreur perpétrée par les terroristes. Dans tous les cas, il adopte une attitude de désarroi et d'effroi face à la situation et refuse la violence meurtrière.

Shana
15 ans, 3e

JE SUIS SOLIDAIRE

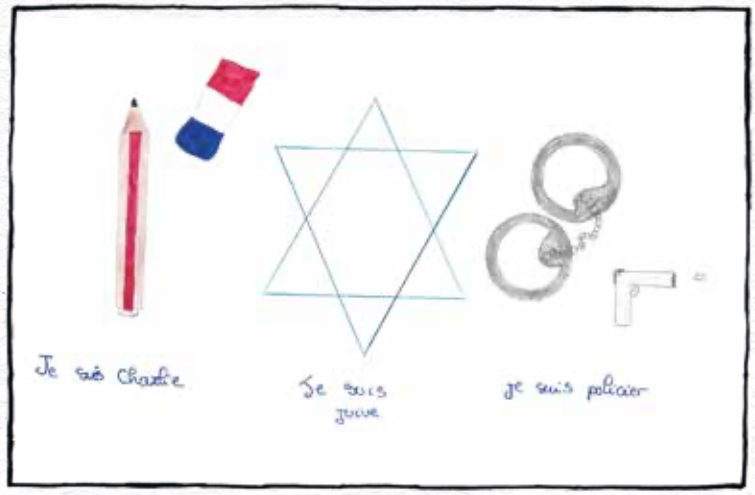

© Dessinez Créez Liberté

Description : que voit-on sur ce dessin ?

Sur la gauche, on voit un crayon et une gomme aux couleurs du drapeau français, en dessous desquels on lit « Je suis Charlie ». Au centre du dessin, on voit une étoile de David, en dessous de laquelle on lit « Je suis juive ». À droite du dessin, on voit des menottes et un pistolet, en dessous desquels on lit « Je suis policier ».

Contexte : à quoi la dessinatrice fait-elle référence ?

Le crayon, symbole de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, fait référence aux journalistes, aux dessinateurs et aux intellectuels assassinés à la rédaction de *Charlie Hebdo*.
L'étoile de David, symbole de la tradition juive, fait référence aux otages et aux victimes de l'Hyper Cacher, un supermarché qui vend des aliments conformes aux prescriptions rituelles du judaïsme (à comparer au halal pour les musulmans).
Les menottes et le pistolet font référence aux policiers tués par les frères Kouachi et Amedy Coulibaly.

Interprétation : que veut nous dire Shana ?

On ne sait si Shana, 15 ans, est juive, mais il est certain qu'elle est trop jeune pour être journaliste ou policière. En disant « Je suis Charlie », « Je suis juive », « Je suis policier », l'adolescente reprend les slogans entendus au lendemain des attentats et fait le parallèle entre les victimes de *Charlie Hebdo*, tuées pour avoir exprimé leurs idées, les victimes de l'Hyper Cacher, tuées pour leur appartenance présumée au peuple ou à la religion juive (pas besoin d'être juif pour se rendre dans un magasin casher), et les victimes parmi les policiers qui risquent leur vie pour protéger l'ensemble de la population. Avec ce dessin, la dessinatrice marque sa solidarité avec toutes les victimes des attentats et affirme le caractère universaliste de ces slogans.

Poser la question : avez-vous connaissance d'autres attentats ? Si oui, lesquels ?

LES ATTENTATS APRÈS JANVIER 2015

Depuis l'attaque à *Charlie Hebdo* et à l'hyper Cacher, les attentats islamistes, perpétrés par des djihadistes et revendiqués au nom d'Allah, ne cessent d'ensanglanter la France et le monde.

Quelques exemples en France :

• Les attentats du 13 novembre 2015 : trois commandos djihadistes se revendiquant de l'État islamique attaquent simultanément Paris et Saint-Denis, visant des terrasses de restaurants et une salle de concert (le Bataclan) dans les 10e et 11e arrondissements et le Stade de France. 130 morts et plus de 350 blessés.
• Les attentats de Nice le 14 juillet 2016 : alors que la foule commence à se disperser après le traditionnel feu d'artifice sur la promenade des Anglais, un terroriste fonce dans la foule au volant d'un camion. 86 morts et plus de 400 blessés. L'attentat est revendiqué par l'État islamique.
• Le 11 décembre 2018 : fusillade et attaque au couteau au marché de noël à Strasbourg. 5 morts et 11 blessés.
• Le 16 octobre 2020 : attaque au couteau et décapitation de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

Quelques exemples en Europe :

• Danemark, le 14 février 2015 : fusillade à Copenhague. 2 morts et 5 blessés.
• Belgique, le 22 mars 2016 : attentats-suicides à Bruxelles, à l'aéroport et dans le métro. 32 morts et 340 blessés.
• Suède, le 7 avril 2017 : un camion fonce dans la foule dans une rue principale de Stockholm. 5 morts et 15 blessés.
• Angleterre, le 22 mai 2017 : un attentat-suicide à la sortie du concert de la chanteuse Ariana Grande à Manchester. 22 morts et 116 blessés, pour la plupart des jeunes enfants, des adolescentes et des jeunes femmes.
• Espagne, le 17 août 2017 : une camionnette fonce dans la foule dans une rue touristique de Barcelone. 16 morts et plus de 100 blessés.

Dans le monde :

Des centaines d'attentats ont frappé la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, le Mali, le Burkina Faso, la Syrie, l'Irak, l'Afghanistan, le Pakistan, le Nigeria, le Sri Lanka, la Côte d'Ivoire, faisant des milliers de victimes.
Les musulmans sont les premières victimes des terroristes islamistes dans le monde.

Poser la question : selon vous, à quoi s'attaquent ces terroristes ? Quelles sont les libertés qui sont visées ?

• Qu'est-ce qui a été attaqué en janvier 2015 ?

- Les journalistes de *Charlie Hebdo* ont été ciblés en raison de leurs dessins et de leurs opinions. C'est la liberté d'expression, la liberté de dessiner et la liberté de la presse que les terroristes ont visées.
- Les clients de l'Hyper Cacher ont été visés en raison de leur confession religieuse présumée, parce qu'ils étaient juifs ou supposés juifs. C'est donc la liberté de conscience (la liberté de croire ou de ne pas croire en un dieu, la liberté d'adhérer à une religion plutôt qu'à une autre) que les terroristes ont visée.
- Les policiers ont été visés en raison de l'uniforme qu'ils portaient et de la mission de protection des citoyens et des institutions républicaines qui sont les leurs. S'attaquer à la police, c'est s'attaquer à l'État, c'est s'attaquer à tous les citoyens.

• Qu'est-ce qui a été attaqué le 13 novembre 2015 à Paris et au Stade de France ?

Les victimes ont été assassinées sans aucune distinction religieuse, professionnelle ou ethnique. Ce sont nos modes de vie, nos libertés de nous divertir en famille et entre amis, nos libertés de choisir nos loisirs et de nous réunir, que les terroristes ont visées.

• Qu'est-ce qui a été attaqué le 14 juillet 2016 à Nice ?

Le 14 juillet est le jour de la fête nationale. C'est une date hautement symbolique que les terroristes ont choisie en assassinant des familles et des enfants sans aucune distinction. Elle commémore la prise de la Bastille par le peuple le 14 juillet 1789 pendant la Révolution française et symbolise la chute de l'absolutisme de droit divin, la fin de l'arbitraire royal, la naissance de la République, de l'égalité et des libertés pour tous les citoyens.

Le terrorisme islamiste s'attaque donc aux libertés, aux valeurs démocratiques et à tous ceux qui ne pensent pas ou ne vivent pas comme eux, musulmans compris, en cherchant, par la violence, le meurtre et la terreur, à les assujettir à leur vision du monde et à empêcher toute contradiction et tout débat.

MOTS CLÉS

• **L'islam** est une religion pratiquée par les musulmans.
• **L'islamisme** n'est pas une religion, c'est une doctrine politique qui vise à installer l'islam comme religion d'État et qui s'appuie sur une vision dévoyée de la religion pour prendre le pouvoir.
• **Le terrorisme** désigne tous les actes violents et les attentats qu'une organisation ou un individu commet au nom d'une idée (prises d'otages, fusillades, exécutions sommaires, bombes, etc.)
• **Le djihadisme** est une idéologie violente qui cherche à imposer sa vision d'un islam radical en semant la terreur (attentats, prises d'otages, menaces, etc). Les musulmans en sont les premières victimes.
• **Daech** signifie « État islamique » en arabe. L'État islamique (EI), ce n'est pas un pays, c'est une organisation terroriste, djhadiste, politique, militaire et religieuse qui cherche à prendre le contrôle de l'Irak et de la Syrie pour y instaurer un califat (comme à l'époque des disciples de Mahomet du VIIe au XIIe siècle), qui est en guerre contre les Occidentaux et leurs libertés, et qui exige des musulmans du monde entier de lui obéir.

Anonyme

1re Bac Pro

L'UNITÉ EST UNE ARME

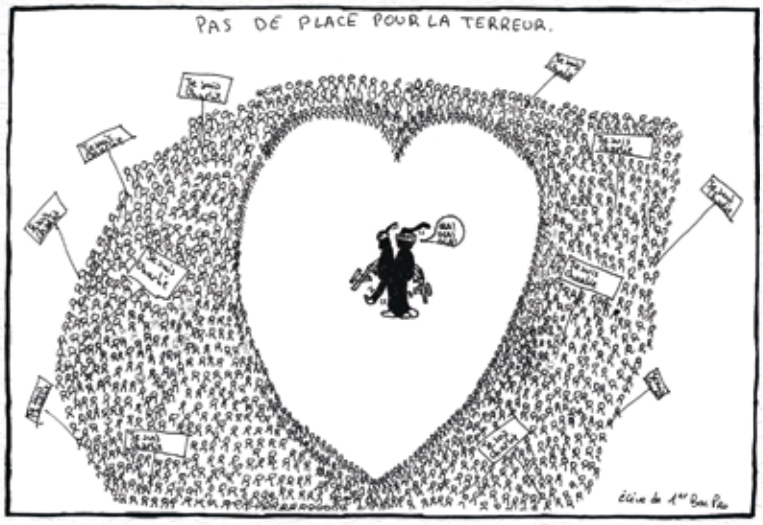

© Dessinez Créez Liberté

Description : que voit-on sur ce dessin ?

Au centre, on reconnaît deux terroristes : ils sont dos à dos, cagoulés et vêtus de noir. Ils tiennent des armes de guerre. Dans une bulle, l'un dit : « Gla gla gla ! ». Autour d'eux, une foule immense en forme de cœur les encercle et l'on distingue plusieurs panneaux sur lesquels on peut lire « Je suis Charlie ». Le dessin est titré « Pas de place pour la terreur ». En bas à droite, la signature d'un ou d'une élève de 1re Bac Pro.

Contexte : à quoi le dessinateur fait-il référence ?

• Ce dessin renvoie directement aux manifestations historiques des 10 et 11 janvier 2015, qui ont suivi les attentats contre *Charlie Hebdo*, l'Hyper Cacher et des policiers, rassemblant dans toute la France plus de 4 millions de personnes, et des dizaines de milliers d'autres à travers le monde, venues exprimer leur solidarité avec les victimes, montrer leur attachement à la liberté de conscience, à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, et refuser la haine et la violence. Une manifestation où les participants tenaient des pancartes avec des « Je suis Charlie », un slogan apparu dès le 7 janvier sur les réseaux sociaux après l'attentat.

• « Gla gla gla » est une expression, une onomatopée, signifiant « j'ai peur ».

Interprétation : que veut nous dire le dessinateur ?

• L'aspect candide du dessin avec ce cœur formé par la foule autour des deux terroristes vise à renforcer l'esprit pacifique, solidaire et fraternel du mouvement d'unité nationale né spontanément dès le 7 janvier au soir. La réponse pour condamner la violence terroriste est une réponse collective, non armée et non violente. Les rôles sont comme inversés et le rapport de force est en faveur de la foule qui prend les terroristes à contre-pied : ici, ce sont les terroristes, armés et dangereux, qui sont tremblants de peur et terrorisés. Ils ont échoué à semer la terreur, à faire régner la peur et à diviser la population.

• Que cherchent à faire les djihadistes ?

Leur objectif a été clairement énoncé : il s'agit de créer les conditions d'une guerre civile en Occident en jouant sur l'amalgame musulman/terroriste pour attiser les réactions racistes et xénophobes. Car lorsque l'on tue au nom de l'islam, le risque est grand de faire naître la suspicion et la stigmatisation à l'encontre de tous les musulmans qui, se sentant pointés du doigt, risquent de ne plus croire qu'ils sont des citoyens comme les autres, de se victimiser, de se replier sur eux-mêmes, de favoriser le communautarisme et le séparatisme en refusant les libertés, les droits et les lois de la République, voire pour certains de céder aux appels de la radicalisation, orchestrés sur Internet par les recruteurs au djihad. Si les terroristes de janvier 2015 se considèrent tous comme des musulmans, tous les musulmans ne sont pas des terroristes, loin de là.

L'unité de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions religieuses, et les rassemblements pacifiques demeurent la meilleure réponse à apporter aux actes terroristes.

« Je suis Charlie »

Dire « je suis Charlie » après les assassinats des 7, 8 et 9 janvier 2015 pouvait signifier « je me reconnais dans les valeurs du journal *Charlie Hebdo* », mais pour beaucoup, dire « je suis Charlie » lors des grandes manifestations qui ont rassemblé plus de 4 millions de personnes alors que le journal était à peine lu par 30 000 personnes, ce n'était pas dire « Je suis *Charlie Hebdo* », c'était affirmer : « je défends la liberté d'expression et la liberté de la presse » ou « je n'ai pas peur » ou encore « je partage un deuil ». On peut donc ne pas aimer *Charlie Hebdo* et ne pas le lire, mais « être Charlie » quand même, comme on peut « être Paris », « être Bataclan », « être Bamako », « être Nice », « être Kaboul »… Bref, dire non au terrorisme, être solidaire avec les victimes et défendre la démocratie.

Olga

15 ans, 3e

LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET LAÏCITÉ

© Dessinez Créez Liberté

Description : que voit-on sur ce dessin ?

• On voit cinq personnages tenant un grand crayon.

• De droite à gauche :
- une femme en robe noire à col claudine avec un voile noir et blanc,
- un homme habillé tout en noir avec une barbe, des papillotes et une kippa,
- au centre, un personnage au crâne rasé avec une robe orange et jaune,
- une femme avec une longue robe grise et un voile qui lui couvre la tête et le bas du visage
- et enfin, une jeune fille portant un pantalon noir, un t-shirt orange sur lequel est inscrit « athée ». Elle porte un enfant à la peau noire dans le dos.

Le dessin est titré « Nous sommes tous Charlie ». Il est daté du 21 janvier 2015 et signé Olga, en 3e à l'époque.

Contexte : à quoi la dessinatrice fait-elle référence ?

- Les quatre personnages de droite font référence à quatre religions : de droite à gauche, le catholicisme, le judaïsme, le bouddhisme et l'islam.

- Le personnage de gauche représente une athée.

Ils sont tous alignés sur le même plan et soutiennent ensemble un grand crayon à papier, symbole de la liberté d'expression.

- Le slogan « Je suis Charlie » dont on a déjà parlé.

Interprétation : que veut nous dire Olga ?

Ce dessin souligne la fraternité et l'importance de défendre, ensemble, la liberté de conscience et la liberté d'expression, quelles que soient nos convictions et nos croyances. Qu'on croie en Dieu ou qu'on n'y croie pas.
Ce dessin met également en évidence la force de la laïcité, l'un des principes fondateurs de la République française. Instituée par la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, elle est inscrite dans la Constitution.

• Qu'est-ce que la laïcité ?
- C'est un principe d'organisation de l'État et du vivre-ensemble qui permet de garantir et de faire coexister les libertés d'opinions, de conscience et d'expression.
- C'est l'impartialité et la neutralité de l'État à l'égard des confessions religieuses.
- C'est la garantie de l'égalité de tous devant la loi, quelles que soient leurs croyances et leurs convictions et la primauté de la loi sur les dogmes religieux.

Dans un pays laïc, il n'y a pas de religion d'État ni de liberté religieuse qui serait supérieure aux autres libertés, et le délit de blasphème n'existe pas. La laïcité n'est pas une conviction, mais le principe qui les autorise toutes. La laïcité permet, dans le respect des lois, de se déterminer comme on le veut. Elle offre à chacun la possibilité de réfléchir, de se forger ses propres opinions, de s'affranchir des idées familiales ou du milieu social et culturel de naissance. En un mot, la laïcité est un principe d'émancipation.

• Être athée, est-ce croire en rien ?
Ce n'est pas parce que l'on ne croit pas en Dieu, que l'on ne croit en rien. On peut partager les valeurs de fraternité et de solidarité portées par les religions, on peut croire en l'humanité, en l'humanisme et à l'amour, aux droits de l'homme et du citoyen, à la science et au Big Bang, etc.

• L'utilisation des stéréotypes dans le dessin de presse.
En représentant des personnages vêtus de costumes religieux traditionnels, voire traditionalistes, et en inscrivant « athée » sur un t-shirt, Olga nous permet, en un seul coup d'œil, d'identifier les 4 grands monothéismes et l'athéisme.
Les croyants ne portent évidemment pas tous ces vêtements ostentatoires, mais s'ils avaient tous été en jean et t-shirt, on n'aurait pas compris ce que voulait dire Olga.

Louis

13 ans, 5e

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DROIT AU BLASPHÈME

© Dessinez Créez Liberté

Ce dessin permet d'aborder les questions dites sensibles :
- Qu'est-ce que le blasphème ?
- Peut-on critiquer les religions ?
- Est-ce que critiquer une religion, c'est s'attaquer aux croyants ?
- Qu'est-ce que signifie « respecter » un croyant ? Est-ce se plier à ses interdits ?
- Pourquoi l'interdiction du blasphème n'est-il pas compatible avec la liberté d'expression ?
- Pourquoi ce dessin est-il emblématique de la liberté d'expression ?

Description : que voit-on sur ce dessin ?

Le dessin est coupé en deux. À droite, on voit un personnage barbu dont seule la moitié du corps est dessinée. Il est vêtu d'une tunique blanche, d'un turban et s'appuie sur une canne. À gauche, dans une bulle, procédé classique de la bande-dessinée et du dessin de presse, il déclare : « C'est pas dit qu'on n'a pas le droit de me représenter à moitié ! »

Contexte : à quoi le dessinateur fait-il référence ?

Grâce à la phrase « c'est pas dit qu'on n'a pas le droit de me représenter à moitié ! », on comprend que le personnage est Mahomet (ou Mohammed ou Muhammad) et que le jeune Louis fait référence à la représentation du prophète de l'islam et aux caricatures du prophète que *Charlie Hebdo* avait dessinées dans ses pages. Depuis la publication de ces caricatures, l'hebdomadaire était menacé de mort. Quand les frères Kouachi sont sortis dans la rue après avoir commis leurs meurtres à la rédaction, ils ont crié : « On a vengé le prophète Mohammed ! ».

Interprétation : que veut-nous dire Louis ?

En ne dessinant que la moitié du corps du prophète, le jeune dessinateur fait preuve d'humour pour transgresser un interdit religieux. Il le contourne pour mieux l'interroger et pour en rire. D'ailleurs, cet interdit varie selon les époques et selon les pays. Il existe des représentations du prophète produites en pays d'Islam à partir du XIIIe siècle, notamment en Iran et chez les chiites, dans des miniatures illustrant des chroniques historiques, des textes littéraires ou des œuvres poétiques. Avec ce dessin, Louis vient réaffirmer son droit d'exercer sa liberté de conscience et son esprit critique face à des tabous religieux qui ne concernent que ceux qui y croient. Il ne blasphème[1] pas, puisque pour lui, le Prophète n'est pas sacré. Seul le croyant blasphème.

Poser la question : dans le monde, il existe des centaines de religions qui édictent chacune des milliers d'interdits, est-ce qu'il est possible de respecter les interdits de toutes les religions ?

Évidemment, la réponse est non : les interdits religieux des uns contredisent les interdits religieux des autres. Si on respectait tous les interdits de toutes les religions du monde, on ne pourrait tout simplement plus rien faire.

• Qu'est-ce que respecter un croyant ?
C'est lui laisser la liberté de croire et de pratiquer sa religion. Dans de nombreux pays, des minorités religieuses sont persécutées et se cachent pour prier. En France, pays laïque, tout un chacun est libre d'adhérer à la religion de son choix et de célébrer ses cultes avec sa communauté religieuse.

• Qu'est-ce que respecter un non-croyant, un athée, un agnostique ?
C'est lui laisser la liberté de ne pas croire, de critiquer les religions et leurs porte-parole, de rire de leurs dogmes et de transgresser leurs interdits. Pour un athée, dieu n'est pas sacré, la religion est une idée comme une autre, un mythe, une belle histoire, un récit délirant ou un point de vue philosophique.
L'auteur de ce dessin ne manque pas de respect aux musulmans et ne remet pas en cause la liberté religieuse et de croyance de chacun, mais vient au contraire réaffirmer la liberté de conscience de tous en exerçant pleinement sa liberté d'expression.
Sur ce point, citons Hafiz Chems-eddine le recteur de la Grande Mosquée de Paris depuis 2020 qui s'exprimait dans une tribune du *Figaro*, le 5 septembre 2020 : « Il faut que tous les musulmans comprennent les traditions culturelles de la satire et de l'espace démocratique qui permet toutes les expressions, même celles qui paraissent excessives. Dans notre pays, seule la loi fixe les limites. […] En quoi le meurtre de dessinateurs a fait avancer la cause des musulmans ? En quoi la destruction et la barbarie peuvent-elles servir l'image de l'islam ? »

1 Blasphème : parole, discours ou image qui outrage la divinité, la religion, ou ce qui est considéré comme respectable ou sacré.

Quelles limites à la liberte d'expression ?

• La liberté d'expression est un principe fondamental de toute démocratie. Elle permet à chaque citoyen de pouvoir parler, écrire, dessiner et créer librement : elle ne se détermine pas en fonction de ce qui plaît ou déplaît à une personne ou à un groupe. La loi ne punit ni la critique des idées, des opinions, des religions, ni le blasphème, puisque critiquer un dogme, rire d'une religion ou ridiculiser les personnes qui les utilisent à des fins politiques concourt à l'exercice du débat démocratique et de l'esprit critique.

• En revanche, si la liberté de conscience n'a aucune limite – on peut penser ce qu'on veut –, la liberté d'expression, elle, en a : on ne peut pas dire publiquement, écrire, publier ou dessiner tout ce que l'on veut. En France, on peut critiquer une idée mais on ne peut pas inciter à la haine d'une personne ou d'un groupe en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une « race » ou une religion, à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou identité sexuelle ou de leur handicap.
La France protège les hommes, pas les croyances ou les opinions : on peut donc se moquer d'une religion mais on ne peut inciter à la haine des croyants. Rire des religions et dénoncer les fanatismes religieux, ce n'est pas appeler à la haine des croyants. Si certaines personnes, chrétiennes, juives ou musulmanes, ont pu se sentir blessées par des caricatures, notamment celles du prophète Mahomet publiées par *Charlie Hebdo*, la loi leur donne toute latitude pour attaquer la publication en justice. Si l'on se sent insulté par une opinion, un article, un dessin, la loi garantit la possibilité de saisir la justice. Il n'y a aucune équivalence entre faire un dessin et tuer un dessinateur.

• Et bien sûr, la loi condamne :
- la diffamation
- les discours qui font l'apologie du terrorisme et des crimes contre l'humanité
- et le négationnisme.

Alice
13 ans, 5e

L'HUMOUR, UN PAS DE CÔTÉ SALUTAIRE

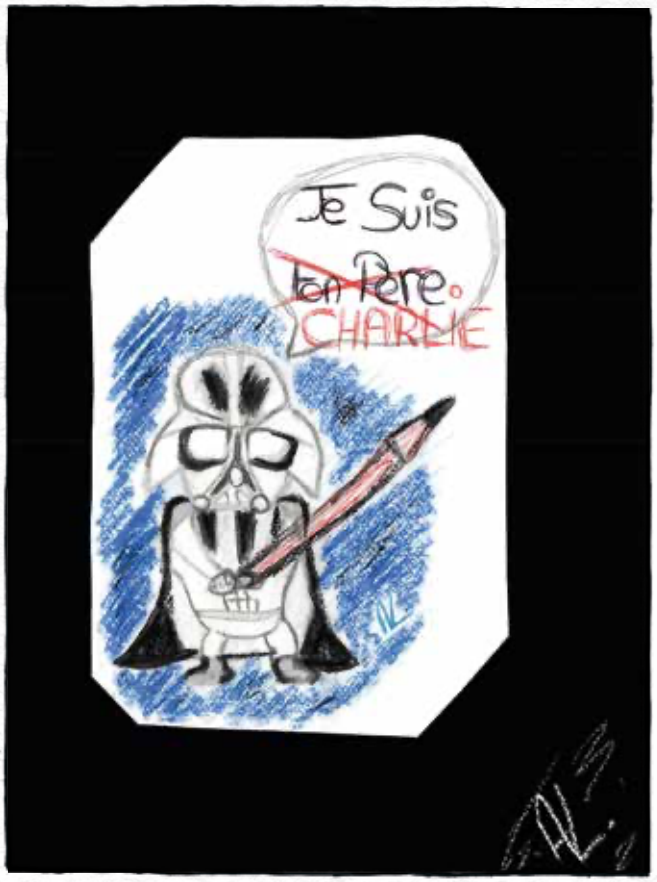

©Dessinez Créez Liberté

Description : que voit-on sur ce dessin ?

Ce dessin représente le personnage de *Star Wars*, « Dark Vador ». Celui-ci brandit un crayon rouge à la place de son sabre laser habituel. Dans une bulle, il dit son fameux « Je suis ton père ». Mais le mot « père » est barré et remplacé par « CHARLIE », écrit en lettres majuscules rouges.

Contexte : à quoi la dessinatrice fait-elle référence ?

Le crayon est le symbole de la liberté d'expression et l'auteure a choisi un procédé humoristique pour transmettre son message de soutien à la rédaction de *Charlie Hebdo* et dénoncer l'attentat contre l'hebdomadaire.

Interprétation : que veut nous dire Alice ?

À l'instar d'un dessin de presse, Alice utilise des références populaires, ici *Star Wars* et Dark Vador, pour évoquer l'actualité et faire passer son message. Elle reprend un personnage connu de tous et le slogan le plus célèbre de la saga, « je suis ton père », mais les détourne pour dénoncer les assassinats commis le 7 janvier 2015. Si on ne connaît pas *Stars Wars* ou Dark Vador, on passe à côté du trait humoristique de la jeune dessinatrice : pour être compris, l'humour nécessite une connivence avec son lecteur et des repères culturels communs.
Prendre le dessin au premier degré risque de laisser penser que l'auteure exprime une trop grande légèreté face à la tragédie des attentats et qu'elle se moque des victimes. Or le second degré est une manière de mettre à distance des événements horribles pour ne pas sombrer dans la tristesse.
Ce dessin est donc l'expression d'un hommage parfaitement approprié à un journal satirique, comme *Charlie Hebdo*, puisqu'il use des mêmes ressorts humoristiques que celui-ci pour dénoncer des événements tragiques de l'actualité.

POUR ALLER PLUS LOIN

LE KIT PÉDAGOGIQUE ENSEIGNANT

Le kit pédagogique #Jedessine conçu par Dessinez Créez Liberté, en partenariat avec l'Éducation nationale (Canopé, le Clémi) est à disposition des enseignants de l'école primaire, du collège et du lycée dans les ateliers Canopé départementaux sous forme d'une trentaine de dessins, d'un livre réunissant 163 dessins introduits par des textes de Boris Cyrunlik et de 7 dossiers pédagogiques dont les thématiques sont complémentaires :

LA CARICATURE ET LE DESSIN DE PRESSE

QUELLES VALEURS POUR NOTRE RÉPUBLIQUE AUJOURD'HUI ?

RADICALISATION, COMPLOTISME ET RÉSEAUX SOCIAUX : COMMENT EN PARLER SANS DANGER ?

LIBERTÉ D'EXPRESSION

DÉBATTRE DE LA MORT ET DU MEURTRE

LA CITOYENNETÉ ET L'ENGAGEMENT

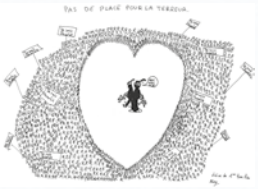

LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE D'ÉVÉNEMENTS PHARES DE L'ACTUALITÉ

JE DESSINE LA JEUNESSE DESSINE POUR CHARLIE HEBDO APRÈS LE 7 JANVIER

Pour en savoir plus sur l'ensemble des supports pédagogiques #Jedessine :
https://dessinezcreezliberte.com/je-dessine/